

# "Prenez votre bonheur en patience, de peur que celui qui est à venir ne vous consume tout à fait" : à propos de l'emploi phorique de celui

Autor(en): **Pierrard, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **54 (1990)**

Heft 213-214

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399863>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« PRENEZ VOTRE BONHEUR EN PATIENCE,  
DE PEUR QUE CELUI QUI EST À VENIR  
NE VOUS CONSUME TOUT À FAIT » :  
À PROPOS DE L'EMPLOI PHORIQUE DE *CELUI*

Considérons les 2 énoncés suivants<sup>(1)</sup>:

- (1) Celui qui demande la charité travaille plus pour son prochain que pour lui-même. (Aymé, *Clérambard*, p. 62.)
- (2) Prenez votre bonheur en patience, de peur que celui qui est à venir ne vous consume tout à fait. (C Claudel, *Poésies diverses*, p. 317.)

D'un point de vue syntaxique, ce type de phrase sera situé à la charnière des relatives « sans antécédent » (*Qui vivra verra*) et des relatives orthodoxes (*L'homme que tu as rencontré est mon frère*). Un examen sommaire de leur fonctionnement met également en évidence que les deux énoncés présentent entre eux des différences de structuration remarquables. En effet, alors que l'introducteur de l'exemple (1) oppose les traits /+/- animé/,

- (3) a) Que celui qui n'a jamais péché ainsi lui jette la première pierre! (Martin du Gard, *Notes sur Gide*, p. 1413.)
- b) Je prétends être ce que je suis. (Montherlant, *Un incompris*, p. 402.)

*celui* dans l'exemple (2) marque les variations de genre et de nombre :

- (4) a) ...seul le progrès technique et scientifique, *celui* qui concerne les forces matérielles, suit cette allure linéaire que lui assignait Coutrot. (Mounier, *Traité du caractère*, p. 291.)
- b) Ces séquences et toutes celles qui peuvent être précisées... (Perroux, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, p. 201.)

Dans Pierrard. 1988: 133-140, nous avons lié cette différence à un fonctionnement référentiel divergent. L'énoncé (1) déclenche une référence descriptive: l'être ou l'élément auquel on réfère n'est pas nécessaire-

---

(1) Nos exemples proviennent d'un corpus fourni par l'Institut National de la Langue Française à Nancy.

ment présent dans la situation de communication. C'est par les renseignements qu'apportent ces expressions que l'interlocuteur doit apprendre si un référent particulier est visé et éventuellement duquel il s'agit. L'énoncé (2) opère par contre une référence indicative<sup>(2)</sup> dans la mesure où il renvoie au contexte environnant pour identifier le référent de *celui*.

Après avoir tenté de préciser le fonctionnement de *celui* descriptif, en particulier par l'analyse des facteurs favorisant l'une des interprétations possibles de *celui* + *relative* (Pierrard, 1989), nous essaierons par la présente contribution de mieux appréhender le fonctionnement référentiel de *celui* phorique.

### 1. CELUI + RELATIVE ET L'ADJECTIF SUBSTANTIVE

Avant de décrire plus en détail le modèle référentiel de *celui* phorique, il convient d'étudier d'un peu plus près ses rapports avec la relative orthodoxe, avec laquelle il a apparemment en commun, contrairement à la relative sans antécédent et même à *celui* descriptif, le renvoi à un « antécédent » présent dans le contexte :

- (5) a) Le livre *que* tu m'as prêté.  
 b) Le livre de Jean et *celui* que j'ai acheté.

S'il est vrai que l'énoncé (5b) est encore fort proche des relatives « classiques »<sup>(3)</sup>, une différence fondamentale l'en sépare pourtant déjà. Alors que pour toute relative « classique », le rapport « antécédent »/ relatif est nécessairement intraphrastique, aucune contrainte de type propositionnel ne régit le rapport entre *celui* et son interprétant<sup>(4)</sup> (cf. plus loin au 4.3.). Que le rapport entre ces deux derniers éléments ne soit pas

(2) Pour la définition, des notions de référence descriptive et de référence indicative, voir Kleiber, 1981: 309-312. Des contributions ultérieures ayant toutefois montré que la définition des indicateurs comme des termes « qui nécessitent la présence effective de l'être ou de l'objet visé par l'acte de référence » (1981: 309) était trop restrictive, nous les avons définis de façon plus nuancée comme des expressions dont le référent est à identifier par l'intermédiaire de l'environnement spatio-temporel de cette occurrence (cf. Kleiber, 1986: 12-19). Nous parlerons plutôt dans la suite de cette étude d'expressions *phoriques* (cf. infra, point 2).

(3) Certains grammairiens estiment d'ailleurs que, si *celui* /- représentant/ introduit bien une relative « substantive », *celui* /+ représentant/ est toujours un antécédent classique (cf. Rothenberg, 1972: 176).

(4) Au terme d'« antécédent », trop lié à la relative et à une localisation spatiale précise, nous préférons dorénavant le terme plus neutre d'« interprétant » pour désigner la « source » de l'anaphore.

déterminé de façon dominante par des contraintes d'ordre syntaxique (au sens étroit, propositionnel, du terme: cf. Bosch, 1983: 41) accentue l'écart syntaxo-sémantique entre l'interprétant et l'anaphorique, ce qui est clairement exploité dans les constructions appositives suivantes:

- (6) a) ...les principes de la seule liberté raisonnable: celle qu'un cœur humain peut éprouver et vivre. (Camus, *Le mythe de Sisyphe*, p. 83.)  
 comparer: ...*les principes de la seule liberté raisonnable qu'un cœur humain peut éprouver et vivre.*
- b) Dans la version n. 1 (celle que j'avais composée en dialogues), les personnages étaient à coup sûr plus vivants:... (Martin du Gard, *Souvenirs*, XI.)  
 comparer: *Dans la version n. 1, que j'avais composée en dialogues, les personnages étaient à coup sûr plus vivants.*

Ces tournures appositives confirment la contiguïté de la construction considérée et de la relative classique (nécessité dans les deux cas d'un rapport anaphorique), mais en même temps, elles révèlent la démarcation qui s'opère (aucune nécessité d'anaphore syntaxique pour *celui*) et qui atteste que le processus d'indifférenciation croissante de la relation interprétant-anaphorique est amorcé.

L'interprétation de *celui* phorique est souvent associée au traitement de l'adjectif substantivé (cf. déjà Pierrard, 1988: 69-76, pour une proposition d'interprétation syntaxique dans ce cadre). La fréquence de l'attelage syntaxique<sup>(5)</sup> de ces deux tours appuie l'hypothèse:

- (7) a) Car c'était bien l'enfer où j'étais, l'ancien, celui dont les portes ont été brisées par le fils de l'homme. (C Claudel, *Visages radieux*, p. 811.)
- b) Après, s'il faut vivre l'autre vie, la vraie, celle qu'on doit tout simplement gagner... (Anouilh, *La répétition*, p. 98.)
- c) Les itinéraires que Leclerc choisit, pour faire cheminer ses chars, ses canons, ses camions, sont les moins bons, les plus risqués, mais ceux qui lui donnent le plus de chances de passer sans coup férir. (De Gaulle, *Mémoires de guerre. Le salut*, p. 136.)

1.1. F. Corblin estime que les SN comme *l'ancien* dans (7a) appellent une anaphore qu'il caractérise de la façon suivante: «Il s'agit d'un groupe

(5) Nous empruntons le terme à Lorian. 1976: 254-273 pour désigner la juxtaposition ou la coordination d'un adjectif nominalisé et de *celui* + *relative*.

nominal, associé par *le* à une catégorie interprétative qui n'a de sens que pour les groupes nominaux à tête *N*» (1985: 557), soit

le bleu = le (Ni) bleu

où *Ni* représente une unité lexicale masculine dérivée du contexte (*stylo, cahier, vélo, ...*). Malgré certaines différences formelles (il n'est pas possible d'insérer purement et simplement le *N* dans le SN) dont il faudra appréhender les conséquences sur le plan syntaxique (cf. Pierrard, 1988: 69-76), nous constatons pourtant, d'un point de vue sémantico-énonciatif, que le syntagme *celui dont les portes ont été brisées par le fils de l'homme* dans (7a) présente la même nécessité de saturation contextuelle, tandis que l'introducteur, de par son origine morphologique (*ce + lui/elle/eux/elles*), lie le segment à une catégorie interprétative propre aux groupes nominaux à tête *N*.

Diverses observations confirment ce rapprochement. Ainsi, dans les deux tours, l'interprétant n'intervient que pour fournir un contenu référentiel, son fonctionnement référentiel n'étant d'aucune importance. Ainsi, si *celui*, comme *le*, reprend le *genre* de l'interprétant, le nombre peut parfaitement varier :

- (8) a) Si cinquante archevêques de Paris se succédaient les uns aux autres, je ferais toujours ce que celui qui serait en charge me commanderait. (Montherlant, *Port-royal*, p. 1047.)  
 b) Il y a plusieurs stylos. Tu prendras le bleu. (Apud Corblin. 1985: 557.)

«Le seul élément pertinent pour l'anaphore est celui qui appartient en propre aux éléments du paradigme de comparaison, c'est-à-dire les *N* du français, dont chacun possède un genre inhérent; conséquemment, le nombre, qui appartient à la catégorie *GN* est strictement non pertinent pour l'anaphore» (Corblin. 1985: 557.)

Ceci est largement corroboré par de nombreux exemples où l'expression anaphorique reprend au singulier un interprétant au pluriel (9a et b) ou vice versa (9c et d):

- (9) a) Parmi ces classes, celle qui, sans nul doute, fit preuve des goûts les plus terre-à-terre, fut toujours la bourgeoisie:... (Huyghe, *Dialogue avec le visible*, p. 137.)  
 b) On y exécuta, en particulier, nombre de ces grands crucifix disposés alors dans l'église au-dessus de (...). Celui qui est montré à la pinacothèque de Lucques (...). (Huyghe, *Dialogue avec le visible*, p. 361.)

- c) Un ancien revenu des enfers, (...), croirait assister à je ne sais quel sacrifice, de ceux que l'on célébrait entre initiés, (...). (Valéry, *Variété*, p. 49.)
- d) La drogue qu'ils nous proposaient était de celles qui réveillent les morts. (Mauriac, *Le baillon dénoué*, p. 411.)

Dans le cas d'un attelage syntaxique, autant l'adjectif nominalisé que *celui* + *relative* changeront de nombre de façon solidaire :

- (9) a') Parmi ces *classes*, la plus vulgaire, *celle* qui, sans nul doute, fit preuve...

Le trait sera parfois accentué au moyen de l'adjonction d'un terme précisant l'extensité<sup>(6)</sup> (cf. déjà (9c) et (9d)) et confirmant par là l'automatisme du SN anaphorisé par rapport au nombre :

- (10) a) Le mot «psychologie» est un de ceux qu'aucun auteur aujourd'hui ne peut entendre prononcer à son sujet sans baisser les yeux et rougir. (Sarraute, *L'ère du soupçon*, p. 82.)
- b) Ces séquences et toutes celles qui peuvent être précisées sous conditions spécifiées tirent origine de l'innovation accomplie par la grande firme et propagée dans l'ensemble régional. (Perroux, *L'économie du 20<sup>e</sup> siècle*, p. 201.)

Remarquons que cette liberté dans la reprise entre l'interprétant (*archevêques*) et l'anaphorique (*celui*) n'existe pas évidemment entre *celui* et *qui*, ce qui confirme l'écart syntaxo-sémantique séparant l'interprétant-antécédent d'une part et la séquence introducteur + relatif de l'autre.

D'autre part, le statut référentiel et la fonction de l'interprétant n'ont aucune importance. «Il est seulement requis du contexte qu'il fournisse un N du genre requis» (Corblin. 1985 : 557) :

- (11) a) Je contemple, un instant, photographié à la sortie de l'Élysée, le jeu de massacre du ministère. Qui dira si c'est celui qui arrive ou celui qui s'en va? (Mauriac, *Journal*, I, p. 16.)
- b) Il a un chapeau en papier. Le bleu permet de faire des chapeaux splendides. (Apud Corblin. 1985 : 558.)

Les deux tours seraient donc liés, sur un plan sémantico-énonciatif, par un même type de référence nominale, qui fonctionne indépendamment de l'interprétation référentielle des SN dans lesquels se trouvent respectivement l'interprétant et l'anaphorique.

1.2. Ces convergences, qui rapprochent les 2 modèles référentiels, sont soulignées par le fonctionnement morpho-syntaxique des introduc-

(6) Cf. note 10, p. 10.

teurs. Alors que *celui* descriptif marquait l'animé (3a), *celui* phorique, tout comme l'article de (8b), indique le genre et le nombre (cf. (7b): l'autre *vie* → *la vraie* → *celle* qu'on doit tout simplement gagner).

Ceci permet d'inférer, sur un plan systématique, des rapprochements plus saisissants encore entre une construction de type descriptive (12a et 13a) et une autre de type phorique (12b et 13b):

- (12) a) Le bleu est la couleur du ciel.  
 b) La robe que je préfère, c'est la bleue.
- (13) a) Ce que tu lis m'intéresse<sup>(7)</sup>.  
 b) Ce livre, c'est celui que tu m'as prêté hier soir.

Le rapprochement est confirmé par des exemples, tel l'énoncé (14), qui présente un attelage syntaxique d'une structure du type (12a) avec une structure de type (13a):

- (14) Nous ne voyons que les élus, qui demeurent le très petit nombre comparativement au nombre énorme des ratés, des éliminés, de ceux qui ne parviendront pas au bonheur. (Gide, *Feuillets d'automne*, p. 1085.)

Enfin, le fonctionnement proche des deux introducteurs *celui* et *le* est mis en évidence dans certaines régions frontières où leurs emplois se rejoignent et se recoupent même:

- (15) a) On m'a tant reproché (...) de me désintéresser du sort de la patrie, des élections législatives et *des* municipales.  
 b) On m'a tant reproché (...) de me désintéresser du sort de la patrie des élections législatives et *de celles* municipales (P. Léautaud, cité par M. Grevisse, *Le bon usage*).
- (16) a) Elle le dégoûta des tomates, même *des* comestibles.  
 b) Elle le dégoûta (...) des tomates, même *de celles* comestibles (Proust, cité par Georgin)<sup>(8)</sup>.

(7) Tout comme le français distingue l'animé et l'inanimé (*celui/ce*) pour *celui* descriptif, d'autres langues opposeront un article /+ animé/ et un article /- animé/ pour la nominalisation des adjectifs, lorsqu'il n'y a pas d'anaphore nominale. C'est le cas par exemple du néerlandais:

/+ anaphore nominale/:

- (a) Reik je me die *rozen* even aan? Eerst *de grote* als je wil, daarna *de kleine*.

/- anaphore nominale/:

- (b) *De zwakke* /+ animé/ moet het met list winnen van *de sterke* /+ animé/.

- (c) Dat is nu net *het dwaze* /- animé/ van die hele zaak.

(cf. *Algemene Nederland-se Spraakkunst*: 78-79; 315-316).

(8) Les exemples (15) et (16) viennent de Rothenberg. 1985: 194-195.

## 2. SPÉCIFICATION DU FONCTIONNEMENT RÉFÉRENTIEL DE *CELUI* PHORIQUE.

Une question préliminaire se pose: peut-on parler dans le cas de *celui* phorique d'un véritable paradigme particulier<sup>(9)</sup>? En d'autres mots, est-ce que la spécificité dans le fonctionnement de *celui* phorique trouve une traduction au niveau de la morpho-syntaxe? Les deux systèmes d'introduction présentés en (3) et en (4) semblent confirmer l'existence d'un *celui1* /+ phoricité/, opposé à un *celui2* /- phoricité/, mais un examen plus attentif des occurrences nous oblige à nuancer ce point de vue. En effet, pour l'inanimé ou le locatif, les divers types de référence se marquent bien par des introducteurs distincts:

- (17) a) Ce qui est plus original dans notre ville est la difficulté qu'on peut y trouver à mourir. (Camus, *La peste*, p. 1218.)  
 b) Son charme désolé était celui qui trompe l'attente d'un guetteur: (...). (Gracq, *Le rivage des syrtes*, p. 37.)
- (18) a) Mais là où Saladin n'était pas présent en personne, ses lieutenants réduisaient toute la population chrétienne en esclavage. (Grousset, *L'épopée des croisades*, p. 245.)  
 b) Quel étrange séminaire que celui où l'auteur nous mène! On a l'impression d'un séminaire pour réprouvés. (Green, *Journal 1928-50*, p. 11.)

Mais dans le cas de l'animé, il n'y a pas d'expression morphologique différenciée:

- (19) a) Celui qui est là est toujours le premier. (Camus, *La chute*, p. 1511.)  
 b) Le seul Narcisse coupable est celui qui trouve les autres laids. (Giraudoux, *L'Apollon de Bellac*, p. 94.)

Il faut en conclure que c'est l'emploi référentiel de *celui* qui déclenchera l'interprétation /+ animé/ ou /+ genre/ de l'introducteur et non l'inverse. Ces données semblent donc confirmer l'unicité fondamentale de l'introducteur *celui* qui est à la base un référent à une classe référentielle non vide. Cette référence, il peut l'établir de façon indirecte (*celui/ce qui*), le référent étant avant tout accessible par l'intermédiaire de traits

(9) «Phoricité» est utilisé ici bien entendu dans son sens large. Le référent d'une expression phorique est à identifier par l'intermédiaire de l'environnement spatio-temporel de cette occurrence. (Cf. Kleiber. 1986: 19). Cet environnement n'est pas purement textuel. Ainsi, un enfant peut-il parfaitement vous demander, en agitant les piles de son baladeur: «Je peux jeter celles qui ne marchent plus?».

prédicatifs et quantificationnels de la description sans dépendre crucialement du contexte d'énonciation de l'occurrence. Il peut également identifier le référent à travers la prise en considération nécessaire de l'occurrence en elle-même et de son environnement spatio-temporel (cf. Kleiber, 1986: 18-19).

Dans ce dernier emploi, *celui* ne se distingue pas des démonstratifs par sa résistance à la dislocation, contrairement à l'avis de F. Corblin (1985: 569): (20b) nous semble en effet parfaitement acceptable.

- (20) a) Quel tas de valises! celle-là, elle me semble bien trop lourde.  
 b) Quel tas de valises! celle que tu veux me faire porter, elle me semble bien trop lourde.

L'intuition est d'ailleurs pleinement confirmée par des énoncés du corpus:

- (21) a) Les psychologues d'hier croyaient dur comme fer à l'existence de «la mémoire», de «la volonté»; ceux qui condamnent avec le plus de mépris ces facultés aujourd'hui disloquées ne font-ils pas preuve parfois du même dogmatisme à courte vue sur leurs concepts de remplacement. (Mounier, *Traité du caractère*, p. 29.)  
 b) Rose-Anna rencontrait plusieurs femmes du peuple qui, en examinant les maisons, comme elle, marchaient lentement. Elles étaient déjà nombreuses celles qui cherchaient un nouveau logis; (Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 116.)  
 c) (...); car l'invisibilité d'un tel homme dénote toujours des desseins; et ceux que j'en pouvais attendre, je les redoutais. (Bosco, *Le mas Théotime*, p. 103.)

Un autre trait semble plus pertinent; *celui-ci/là* n'impose pas nécessairement la disjonction des sources d'anaphore (anaphore nominale et anaphore de reprise: Corblin, 1985: 571-573), révélant ainsi des propriétés qui le rapprochent des pronoms personnels (22b):

- (22) a) A propos de chapeaux, donnez-moi celui-ci. (Corblin, 1985: 573)  
 → sources disjointes.  
 b) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; celle-ci vint en parler au brave commis. (Flaubert; cité par Grevisse, 1986: 1059)  
 → sources non disjointes.

Nous formulerons l'hypothèse que, contrairement à des segments comme *il* ou *celui-là(ci)*, *celui* phorique sépare radicalement l'anaphore nominale de toute interprétation référentielle, les deux opérations étant totalement

indépendantes. Illustrons-le par quelques emplois de *celui qui* dans un contexte où les SN de l'interprétant et de l'anaphorique ont des emplois référentiels variés :

- (23) a) Oh! un médecin aliéniste est toujours prêt à reconnaître un fou. Et celui qui va venir tout à l'heure est un ami de Galuchon. (Aymé, *Clérambard*, p. 206.)  
 tout médecin aliéniste → un médecin aliéniste particulier
- b) Le temps est « affection de soi par soi » : celui qui affecte est le temps comme poussée et passage vers un avenir ; celui qui est affecté est le temps comme série développée des présents ; (Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, p. 487.)  
 Le temps → une certaine saisie du temps

Dans ces cas-ci, nous sommes passés d'une interprétation générique à une interprétation particulière, spécifique. Mais d'autres cas de figure sont possibles. Ainsi, on est passé dans (10b) d'une anaphore de reprise (*ces séquences*) à un emploi en extensité exhaustive (*toutes celles qui*) sans que cela n'infère sur le fonctionnement de l'anaphore nominale.

Dans certains emplois toutefois, les deux types de rapports référentiels sont apparemment liés puisque le SN de l'interprétant et celui de l'anaphorique semblent bien exiger une interprétation référentielle identique par reprise :

- (24) a) Descartes, par exemple définit la connaissance claire et distincte. Claire, celle qui est présente et manifeste à un esprit attentif. Distincte, celle qui est tellement précise et différente des autres qu'elle ne comprend en soi que ce qui paraît manifestement à celui qui la considère comme il faut. (Valéry, *Variété*, p. 239.)
- b) C'est pourquoi t'angoisse plus fort la souffrance qui se tait que la souffrance qui crie. Celle qui se tait remplit la chambre. (Saint-Exupéry, *Citadelle*, p. 829.)

En vérité, l'identité des emplois référentiels des SN ne découle nullement d'une reprise par *celui*, car l'introducteur déclenche purement et simplement un renvoi à l'extension du *N connaissance* (24a) et *souffrance* (24b), mais bien du contenu du SN et de la structure syntaxique de type attributif ou appositif. (24a) confirme ceci en fondant l'identité d'interprétation référentielle sur la reprise de l'épithète, l'anaphore nominale étant par ailleurs assurée par *celle*. Que l'identité est coréférentielle sera aisément démontré par la modification du contenu du SN introduit par *celui*. Si l'on remplace en (24b) *celle qui se tait* par *celle que j'ai dû supporter*, on rompt par la même occasion l'identité d'interprétation entre les deux

segments. Les deux exemples suivant soulignent la différence de fonctionnement entre *celui-ci* et *celui + relative*:

- (25) a) Car, s'il y avait encore des hommes, des difficiles, des capricieux, pour ne pas découvrir dans les batailles avec les bandits rouges de ressources à leurs désirs de lutte, *ceux-là* possédaient encore un exutoire. *Ceux qui se sentaient dans le sang une ardeur, une force* que la vie quotidienne, si rude fût-elle, n'arrivait pas à éteindre, *ceux qui, par bouffées, se découvraient de la même race que les goélands*, que les goémons et les pieuvres, que les roches glissantes, *ceux-là* possédaient une merveilleuse aventure. (Queffélec, *Un recteur de l'île de Sein*, p. 69.)
- b) En ce temps-là, nous étions tous plus ou moins orphelins de père: *ces messieurs* étaient morts ou au front, *ceux qui restaient*, diminués, dévirilisés, cherchaient à se faire oublier de leurs fils; (...). (Sartre, *Les mots*, p. 188.)

Ces énoncés illustrent bien en quoi *celui + relative* se distingue à la fois de l'anaphore de reprise (*ces messieurs*: (25b)) et de la combinaison de l'anaphore nominale et de l'anaphore de reprise (*ceux-là*: (25a)), fonctions qu'il ne saurait remplir en soi.

En conclusion, *celui* phorique sera caractérisé par les traits suivants:

a) L'anaphore est déclenchée par la nécessité d'interprétation d'un *N* au sein du SN. «C'est donc en vertu de la syntaxe de la catégorie GN et de la nécessité qu'un *N* y soit nécessairement interprété que l'anaphore est possible» (Corblin. 1985: 559):

- (23) a) Oh! Un médecin aliéniste est toujours prêt à reconnaître un fou. Et celui qui va venir tout à l'heure est un ami de Galuchon. (Aymé, *Clérambard*, p. 206.)  
celui → /médecin aliéniste/

*Celui* appelle l'interprétant *un médecin aliéniste* à partir de l'impossibilité d'établir l'acte de référence en se fondant uniquement sur des traits descriptifs propres.

b) Le rapport anaphorique ne vise que l'extension de l'interprétant, indépendamment de son extensité<sup>(10)</sup> (cf. déjà (8a)), de son emploi référentiel. Ainsi, *celui* dans (23a) ne renvoie-t-il qu'à l'extension de *médecin aliéniste*, sans reprendre son interprétation générique. Il y a même

(10) Cf. Wilmet. 1986: 41-52. Contrairement à M. Wilmet nous ne séparerons pas l'extension de l'extensionnalité. Pour nous, il n'y a qu'une extension qui est celle du *N* hors énoncé.

séparation nécessaire entre les deux. Ce trait distingue d'ailleurs nettement *celui* de l'anaphore pronominale en *il* ou en *le*: «cette anaphore ne vaut pas pour les *pro GN* comme *il* ou *le*, lesquels déterminent par *une seule opération* (anaphore totale) contenu nominal et référentiel de la position (Corblin. 1985: 559).

### 3. *CELUI* + RELATIVE EN EMPLOI CORÉFÉRENTIEL

D'une façon générale, il a déjà été amplement démontré par de nombreux linguistes (cf. e.a. Milner. 1982; Corblin. 1985 et Kleiber. 1986) que l'appel à un élément interprétant, indispensable pour qu'il y ait anaphore, n'implique nullement qu'interprétant et expression anaphorique renvoient au même référent. Coréférence et anaphore ne coïncident donc pas nécessairement :

- (26) a) Le sapin que Jean a planté dans son jardin a crevé. Ce sapin (= cette sorte de sapin) ne résiste jamais à la chaleur estivale de la plaine.  
 b) Paul s'assit sur une chaise. Le dossier céda (anaphore associative)<sup>(11)</sup>.

L'examen des emplois coréférentiels de *celui qui* souligne de la façon la plus spectaculaire la séparation entre l'anaphore nominale et d'autres relations référentielles, mise en évidence dans le point précédent. Ces emplois nous permettront en outre de dégager certaines distinctions pertinentes entre les divers tours en *celui + relative*.

3.1. Les SN introduits par *celui* descriptif peuvent se retrouver en position coréférentielle avec un autre segment, mais ces rapports référentiels, qui découlent du sens global de l'énoncé, se limitent en tout état de cause à la relation entre les deux SN :

- (27) a) Laval,..., y faisait entrer Brinon et Darnand, ...sans que le maréchal s'y opposât finalement. Celui qui se disait toujours « chef de l'État » supportait auprès de lui la présence d'un surveillant allemand en la personne de M. Renthe-Fink. (De Gaulle, *Mémoires de guerre. L'unité*, p. 160.)  
 (celui qui se disait toujours « chef de l'État » = le maréchal)  
 b) (...); mais Mandaïeff, celui chez qui j'avais envoyé Korsakov, était un intellectuel pur, (...). (Cendrars, *Bourlinguer*, p. 78.)  
 (Mandaïeff = celui chez qui j'avais envoyé Korsakov)

(11) Exemples empruntés à Kleiber. 1986: 6-7.

- c) Le royaume des cieux viendra, en effet, sur terre, mais les hommes y régneront, quelques-uns d'abord qui seront les Césars, ceux qui ont compris les premiers, et tous les autres ensuite, avec le temps. (Camus, *L'homme révolté*, p. 82.)  
(Les Césars = ceux qui ont compris les premiers)

Pour les SN introduits par *celui* descriptif, la présence d'un interprétant dans l'environnement spatio-temporel ne s'impose pas pour l'interprétation de l'occurrence en termes de classe référentielle :

- (28) a) Ceux qui ont compris les premiers.  
b) Les Césars, ceux qui ont compris les premiers, seront amenés à gouverner les hommes.  
(→ interprétation générique)  
c) Jacques et Paul, ceux qui ont compris les premiers, ont remis leur copie après une heure d'examen.  
(→ interprétation spécifique)

Ce n'est donc que dans un second mouvement que le rapport coréférentiel précisera l'interprétation référentielle du segment (spécifique dans le cas de (27a) et (27b), générique dans le cas de (27c)).

3.2. Dans les énoncés introduits par *celui* phorique, un double rapport référentiel s'instaure nécessairement puisque la relation coréférentielle entre deux SN (A et B) présuppose un lien anaphorique entre *celui* (a) et un interprétant (c). Ce double lien peut très bien impliquer deux paires de SN différents d'après la structure *A-B - a-c*, le point de rencontre étant bien sûr le SN introduit par *celui qu-* (souvent une anaphore nominale renvoie le SN coréférent au même interprétant) :

- (29) a) (...), elle se mit à énumérer leurs malheurs comme si elle se plaisait enfin à les reconnaître tous, les anciens, les nouveaux, les petits, les grands, ceux qui dataient de loin déjà, ceux qui étaient tout récents, ceux qui étaient engourdis au fond de la mémoire et (...). (Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 317.)  
1. ceux qui → /malheurs/  
2. les anciens = ceux qui dataient de loin déjà.  
b) Il ne s'agit pas de m'aider à votre manière, dit-elle doucement, mais à la mienne, à celle que j'ai choisie. (Bernanos, *Un mauvais rêve*, p. 926.)  
1. celle que → /manière/  
2. à la mienne = à celle que j'ai choisie.  
c) Par contre, les ragots, les anecdotes hasardeuses plus ou moins précises, plus ou moins sûres, qu'on a rapportées sur sa vie dans ces années, pullulent. (...). Mais la critique en est

souvent difficile. Je ne retiendrai que les plus significatives, celles qui manifestent son caractère tel que nous l'avons vu se développer. (Guéhenno, *Jean-Jacques*, t. 3, p. 283.)

1. celles qui → /anecdotes/
2. les plus significatives = celles qui manifestent son caractère tel que nous l'avons vu se développer.

Dans de nombreux énoncés toutefois, le double rapport référentiel s'établit entre les mêmes SN (à ce moment, dans la structure *A-B/a-c*, *c* est un élément de *B*).

- (30) a) Les journaux sportifs parlent quelquefois du « signe indien », celui qui dès la première rencontre entre deux athlètes établit pour toujours entre eux une hiérarchie secrète, ... (Gracq, *Un beau ténébreux*, p. 32.)

1. celui qui → /signe/
2. le « signe indien » = celui qui dès la première rencontre (...).

- b) Il faut leur apprendre à redevenir des citoyens, à oser regarder en face les exigences de cette Révolution nationale — la vraie — celle qui reste à faire. (Mauriac, *Le bâillon dénoué*, p. 403.)

1. celle qui → /révolution/
2. cette Révolution nationale = celle qui reste à faire.

- c) Il faut distinguer les anthropophages par surprise, ceux qui ont mangé le cœur de leur frère parce qu'on le leur a glissé traîtreusement dans un cassoulet toulousain. (Duhamel, *Chronique des Pasquier*, t. 9, p. 112.)

1. ceux qui → /anthropophage/
2. Les anthropophages par surprise = ceux qui ont mangé le cœur de leur frère parce que (...).

Du reste, le premier SN en relation coréférentielle et l'interprétant de l'anaphore nominale se distinguent nettement. Le premier comprend, dans la grande majorité des cas, un SN complété par des compléments adjectivaux, prépositionnels ou propositionnels, alors que l'interprétant du rapport anaphorique est souvent assimilé à l'extension du noyau du syntagme. Dans un nombre limité de cas, la différence est plus subtile. Ainsi, le noyau est parfois uniquement accompagné d'un adjectif numéral, démonstratif ou possessif :

- (31) a) Se pouvait-il qu'il les eût si complètement oubliés, ces amis-là, les premiers, ceux que dans son enfance, il avait rencontrés tout grelottants de misère... (Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 371.)

1. ceux que → /ami/
2. Ces amis-là = ceux que dans son enfance, il avait rencontrés tout grelottants de misère.

- b) Quand je pense à mes camarades, à ceux que j'entendais crier près de moi, à Chartres, pendant ma guérison... (Duhamel, *Chronique des Pasquier*, t. 9, p. 123.)
1. ceux que → /camarade/
  2. à mes camarades = à ceux que j'entendais crier près de moi, à Chartres, pendant ma guérison.

Ces morphèmes indiquent une quantification particulière (*un, deux,...*) ou combinent leur valeur de quantifiant avec une valeur caractérisante (*mes = les + à moi*). Relevons qu'il n'est pas toujours facile ici de séparer le double rapport anaphore nominale portant sur *N* / coréférence d'une anaphore nominale simple portant sur l'entité *N* + caractérisant. Ainsi, dans le cas de (31b), on pourrait interpréter l'énoncé comme une simple anaphore nominale ou l'interprétant serait /*camarades à moi*/, avec absence de coréférence dans ce cas-là.

Enfin, plus rarement encore, le noyau peut être précédé du seul déterminant article. A ce moment, les deux termes de la double équation sémantique seront formellement identiques (32a). Toutefois, l'interprétant est, nous l'avons souligné tout au long de la contribution, limité à l'extension du SN en dehors de toute extensité, ce qui explique d'ailleurs la possibilité de la variation en nombre entre le SN de l'interprétant et le SN de l'anaphorique (8a):

- (32) a) Et il allait rejoindre la rue du bœuf, il s'enfonçait dans les cours, celles qui le faisaient penser à des grottes noires... (Triolet, *Le premier accroc coûte deux cents francs*, p. 177.)
1. celles qui → /cour/
  2. Les cours (+ partic.) = celles qui le faisaient penser à des grottes noires.
- b) Il m'en récitait des passages, ceux dont il était le plus fier:... (Martin du Gard, *Souvenirs*, p. XLII.)
1. ceux dont → /passage/
  2. des passages (+ partic.) = ceux dont il était le plus fier.

La reprise par *celui* de l'interprétant avec son déterminant paraît d'ailleurs fort peu probable du point de vue de la cohésion textuelle. On aurait plutôt pour (32a) *les cours* → *ces cours qui...*, et pour (32b) *des passages* → *les passages dont...*

#### 4. CONDITIONS ET CONTRAINTES CONCERNANT L'IDENTIFICATION DE L'INTERPRÉTANT

Les faits étudiés dans les points précédents ont largement illustré les propriétés spécifiques de l'anaphore nominale qui détermine le fonc-

tionnement de *celui* + *relative* dans le cadre de l'expression de la phoricité. Une série d'observations portant sur des caractéristiques internes de l'opération préciseront son cadre de fonctionnement: nous considérerons successivement la composition du segment interprétant, la précision lexicale ou l'intention de ce segment et la distance interprétant – expression anaphorique.

#### 4.1. *La composition du segment interprétant*

Si nous avons défini la base de l'anaphore nominale comme la nécessité d'interprétation d'un *N* au sein de la catégorie SN, ceci implique effectivement que l'interprétant sera le plus souvent un *N*. Toutefois, déjà dans l'exemple (31b) l'interprétation d'un *N* accompagné d'une caractérisation possessive n'était pas exclue. D'autres cas sont tout à fait explicites et présentent comme interprétant un *N* accompagné d'un ou de plusieurs caractérisants, ce qui ne facilite toutefois pas l'interprétation de l'anaphore:

- (33) a) Parmi les vieux camarades socialistes, certains avaient collaboré, d'autres étaient morts dans les camps, Charlier se soignait en Suisse, ceux qui restaient fidèles au parti blâmaient Robert qui le leur rendait bien. (De Beauvoir, *Les mandarins*, p. 167.)  
ceux qui → /vieux camarade socialiste/
- b) Les étudiantes affranchies, et surtout celles qui avaient hélas! de « ces » goûts, me faisaient horreur. (De Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, p. 241.)  
celles qui → /étudiante affranchie/
- c) L'état d'excitation dans lequel venait de me mettre Ricarda n'était pas de ceux qu'on calcule en faisant l'amour: (...). (Abellio, *Heureux les pacifiques*, p. 54.)  
de ceux que → /état d'excitation/

L'accroissement quantitatif de l'interprétant semble représenter une entrave à son rôle de saturation contextuelle d'une expression appelant l'anaphore nominale. Dans l'exemple suivant, le segment constitué d'un ensemble de SN sera plutôt considéré comme un ancrage contextuel du SN introduit par *celui* descriptif:

- (34) C'était d'anciens ministres, d'anciens journalistes, d'anciens professeurs que leur refus de se rallier au régime avait ruinés; ils avaient tous des parents et des amis déportés, ils étaient pauvres et traqués; ceux qui s'obstinaient encore à agir savaient que l'île d'enfer les guettait: (...). (De Beauvoir, *Les mandarins*, p. 88.)

#### 4.2. *La réduction d'intension de l'interprétant.*

Lorsque l'extension du *N* interprétant croît, son intention se réduit. Nous atteignons ici aussi des cas limites avec un certain nombre de collectifs comme *homme, femme, type, gens* (35), ou la paire *être/chose* (36), dont l'extension est quasiment identique aux traits /+ ou – humain/ et dont l'intension sera par conséquent fort réduite :

- (35) a) (...): il y avait surtout des femmes, de celles qui ont de beaux restes et qui croient savoir les accommoder. (De Beauvoir, *Les mandarins*, p. 265.)
- b) Je savais qu'il tenait tous les hommes de son âge et lui-même pour responsables de la guerre; il était pourtant l'un de ceux qui avaient lutté contre elle le plus lucidement et avec le plus d'acharnement; (De Beauvoir, *Les mandarins*, p. 206.)
- c) *Garcin*:  
(...). Ce type au visage fracassé, qui est-ce?  
*Estelle*:  
Quel type?  
*Inès*:  
Tu le sais fort bien, celui dont tu avais peur quand tu es rentrée. (Sartre, *Huis-Clos*, p. 144.)
- d) Je m'y étais faufilée à l'insu de tous les gens que je connaissais et ceux qui me coudoyaient ne me connaissaient pas. (De Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, p. 241.)
- (36) a) (...) je ne puis me défaire de l'impression qu'Allan est un être « marqué » (pour quel but pour quelle tâche?), un de ceux qui sont faits pour encourager chez les têtes les plus froides je ne sais quelle démangeaison obscure de vaticination, (...). (Gracq, *Un beau ténébreux*, p. 58.)
- b) Ah! la chose n'est pas comme il l'a cru, de celles qu'on accomplit d'un cœur tout brûlant, (...). (Bernanos, *Monsieur Quine*, p. 1433.)

Aussi, nous nous situons à nouveau à la frontière de *celui* descriptif, en particulier lorsque le SN introduit par *celui* possède une quantité suffisante d'opérateurs favorisant la « typicité ».

- (37) a) Tout homme qui peut payer cette triple dette et ne le fait pas est coupable, et plus coupable peut-être quand il la paye à demi. Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point droit de le devenir. (Guéhenno, *Jean-Jacques*, t. 3, p. 29.)
- b) Ce n'est peut-être pas essentiel dans la vie d'un homme que de connaître l'existence de Picasso, de Matisse, de Maillol, mais c'est incontestable que ceux qui les connaissent et en sont touchés, en portent la marque, – Alexis en était persuadé, – et il préférerait ces gens-là... (Triolet, *Le premier accroc coûte deux cents francs*, p. 232.)

Comme d'une part, *celui* en (37b) est précédé et suivi dans la chaîne référentielle de deux noms différents (*homme, gens*) mais marquant de la même manière la catégorie de l'animé et que, d'autre part, le SN est entouré de toute une série d'indices de la généralité (*c'est incontestable que*, présent de vérité générale), son interprétation en tant qu'expression d'une référence descriptive s'en trouve favorisée.

#### 4.3. *La distance interprétant-expression anaphorique.*

«Les psycholinguistes ont mis en évidence deux stratégies possibles d'interprétation des anaphoriques: par «conservation de rôle» d'une part (rappel du sujet syntaxique, souvent confondu avec l'actant principal), par «proximité» d'autre part (rappel du dernier SN introduit dont les caractéristiques grammaticales sont congruentes)» (Reichler-Beguelin, 1988: 30).

En restreignant quelque peu ce dernier critère, on parlera d'anaphore syntaxique pour désigner un rapport interprétant-expression phorique déterminé par une dépendance syntaxique contraignante.

Ainsi, P. Bosch (1983: 32-63) estime que le pronom de (38) fonctionne non pas dans le cadre d'un emploi référentiel mais bien dans le cadre d'un rapport purement syntaxique:

(38) Fred thinks he is sick.

«If we say that *he* (...) occurs purely syntactically (is an SP), we mean that there is a purely syntactic relation that links the pronoun to the syntactic position of its antecedent (...). It depends solely on syntactic properties of the antecedent (gender, number, syntactic position) (...)» (1983: 41). En conséquence, les expressions fonctionnant syntaxiquement autoriseront une interprétation stable, non dépendante du contexte. «Purely syntactic occurrences then are those that have the same interpretation, i.e. the same semantic value, for all contexts» (1983: 102). Le relatif lié à son antécédent est considéré par Bosch (cf. 1983: 36, exemples (31f) et (31g)) comme un exemple d'un emploi pronominal syntaxique.

Dans le cas de *celui* phorique, les énoncés déjà examinés illustrent à suffisance que l'interprétation par anaphore syntaxique ne permet nullement de caractériser le tour. Le rapport interprétant-expression phorique n'est pas strictement limité au cadre intraphrastique (39a), la variation en nombre est parfaitement possible (8a) et surtout, l'appréhension de *celui* n'échappe pas à l'impact de facteurs énonciatifs.

Dans l'énoncé (39a), *ceux* rappelle certes le dernier SN aux caractéristiques syntaxiques compatibles aux siennes (*escargots*) même si ce dernier n'est pas localisé dans le cadre phrastique. Ceci n'est toutefois plus le cas en (39b) et (39c). Dans ces exemples-là, ce sera plutôt la structure syntaxique – thématization pour (39b) et structure attributive dans le cas de (39c) – qui assurera le bon fonctionnement de la procédure de localisation de l'interprétant :

- (39) a) Et je me mis à écraser les *escargots* qu'Elena avait laissés choir. Et je vidai mes poches avec dégoût car beaucoup de *ceux que* j'y avais mis se trouvaient avoir été écrasés (...). (Cendrars, *Bourlinguer*, p. 130.)
- b) Une partie des *réfugiés* furent remis aux barons de la côte tripolitaine qui ne se firent malheureusement pas faute de profiter de leur détresse pour les exploiter. Les plus heureux furent *ceux qui* allèrent s'embarquer en Egypte. (Grousset, *L'épopée des croisades*, p. 251.)
- c) Aux *inégalités* résultant des différences entre les dimensions, les natures d'activité et les pouvoirs de négociation des entreprises, des groupements économiques, des syndicats, des collectivités publiques, des états, s'ajoutent *celles qui* découlent des inégalités touchant les moyens d'obtenir, de créer, de répandre l'information économique. (Perroux, *L'économie du 20<sup>e</sup> siècle*, p. 400.)

Deux autres facteurs jouent un rôle non négligeable dans la découverte par l'interlocuteur de l'interprétant permettant de déchiffrer l'acte de référence. Tout d'abord, il y a les chaînes de référence qui, par pronoms et reprises interposés permettent de remonter au *N* interprétant. Dans l'exemple suivant, la succession des *celui* phoriques remplit la même fonction :

- (40) Quant aux aptitudes spéciales, *celles qui* impliquent principalement la mise en œuvre de l'appareil sensori-moteur peuvent être plus précoces que l'intelligence générale; *celles qui* réclament la plénitude de la force musculaire sont plus tardives, *celles qui* exigent beaucoup de mémoire décroissent avec l'âge. (Mounier, *Traité du caractère*, p. 620.)

Toutefois, ces stratégies se révèlent encore insuffisantes pour interpréter infailliblement toute anaphore nominale. A ce moment, la prédication – interne au SN – localisée dans la relative fournira des indices permettant d'identifier l'interprétant.

- (41) D'une manière générale, on peut dire que les prisonniers furent infiniment mieux accueillis dans les pays catholiques que dans les pays protestants. J'ai connu à Oberwesel un hauptmann, très pratique, qui ne manquait jamais de nous rapporter à chacune de ses permissions («de la part de mes enfants», disait-il) un colis de victuailles. Ceux qui furent affectés par chance aux entreprises agricoles des maisons religieuses n'eurent qu'à s'en féliciter. (Ambrière, *Les grandes vacances*, p. 188.)

L'interprétation *ceux qui* → /*prisonniers*/ n'est possible que grâce au contenu de la prédication interne (*ces x furent affectés aux entreprises agricoles des maisons religieuses*). Le remplacement du SN introduit par *ceux* par la proposition *ceux qui nous furent distribués* change non seulement la prédication interne mais modifie aussi à l'évidence l'interprétation (le rapport sera alors plutôt le suivant : *ceux qui* → /*colis*/).

En tout état de cause, «la distance n'est donc pas une notion absolue et semble dépendre des propriétés de chaque forme anaphorique, notamment parce que chaque forme définit des conditions de conformité particulières, et que ces conditions sont pertinentes pour évaluer les distances» (Corblin, 1987: 13). Un aspect non négligeable pour *celui* phorique est sans nul doute la délimitation syntaxique et sémantique précise du *N* interprétant et le contenu de sa prédication interne.



L'analyse de *celui* phorique renforce une série d'observations déjà relevées lors de l'examen de *celui* descriptif. L'introducteur *celui* réfère fondamentalement à une classe référentielle non vide, à laquelle il peut éventuellement étendre une vérité affirmée à propos d'un ou de quelques membres de cette classe. Il connaît un double emploi : soit il oriente l'interlocuteur par le biais des renseignements du SN même vers le référent visé (référence descriptive); soit il renvoie celui-ci à un interprétant dans le contexte environnant qui est crucial pour l'identification du référent de *celui+N complexe*. Ceci implique une anaphore nominale, tout comme pour l'adjectif nominalisé.

Cette différence de fonctionnement entre les deux emplois a été illustrée par la façon spécifique dont les deux types de SN participent à l'expression d'une coréférence. L'usage de l'anaphore exige «Une capacité de

décentration de la part de celui qui écrit, incité à adopter par anticipation le point de vue du décodeur, et à estimer convenablement les connaissances dont celui-ci dispose» (Reichler-Berguelin. 1988: 25). Dans le cas de l'anaphore nominale avec *celui* phorique, c'est surtout la précision du lien interprétant-expression anaphorique qui se révélera d'une importance cruciale.

Bruxelles.

Michel PIERRARD

### ÉTUDES CITÉES

- Algemene Nederlandse Spraakkunst*. 1984. Leuven-Groningen: Wolters-Noordhoff.
- Bosch, P. 1983. *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*. London: Academic Press.
- Corblin, F. 1987. «Les chaînes de références naturelles». *T.A. informations*. 1: 5-21.
- Corblin, F. 1985. *Anaphore et interprétation de segments nominaux*. Thèse de doctorat d'État. Paris: Département de recherches linguistiques de l'Université de Paris VII.
- Grevisse, M. 1986. *Le bon usage. Grammaire française*. Paris-Gembloux: Duculot. (12<sup>e</sup> édition refondue par André Goosse.)
- Kleiber, G. 1986. «Déictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc.: comment les définir». *L'information grammaticale*. 30: 3-22.
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*. Paris: Klincksieck.
- Lorian, A. 1976. «La relative 'attelée'». *Le français moderne*. 44/3: 254-273.
- Milner, J.-C. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris: Seuil.
- Pierrard, M. 1988. *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*. Louvain: Peeters.
- Pierrard, M. 1989. «'Que celui qui n'a jamais péché ainsi me jette la première pierre': emploi générique ou spécifique des relatives nominalisées introduites par *celui*». *Travaux de linguistique*. 19: 187-211.
- Reichler-Beguelin, M.-J. 1988. «Anaphore, cataphore et mémoire discursive». *Pratiques*. 57: 15-43.
- Rothenberg, M. 1985. «Le pronom démonstratif et ses déterminants en français». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 80: 165-200.
- Rothenberg, M. 1972. «Les propositions relatives adjointes en français». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 67: 175-213.
- Wilmet, M. 1986. *La détermination nominale*. Paris: P.U.F.

## TEXTES DÉPOUILLÉS

- Abellio (R.), *Heureux les pacifiques*, Paris, Le Portulan, 1947.
- Ambrière (F.), *Les grandes vacances*, Paris, Éd. de la Nouvelle France, 1946.
- Anouilh (J.), *La répétition ou l'amour puni*, Éd. G. Lerminier, Paris, Larousse, 1957.
- Aymé (M.), *Clérambard*, Paris, Grasset, 1950.
- Bazin (H.), *Vipère au poing*, Paris, Grasset, 1948.
- Beauvoir (S. de), *Les mandarins*, Paris, Gallimard, 1954. *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, 1958.
- Bernanos (G.), *Un mauvais rêve*, in *Œuvres romanesques*, Éd. A. Beguin, Paris, Gallimard, 1961. *Monsieur Ouine*, in *Œuvres romanesques*, Éd. A. Beguin, Paris, Gallimard, 1961.
- Bosco (H.), *Le mas Théotime*, Paris, Charlot, 1946.
- Camus (A.), *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951. *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, 1953. *La chute*, in *Théâtre, récits, nouvelles*, Éd. R. Quilliot, Paris, Gallimard, 1962.
- Cendrars (B.), *Bourlinguer*, Paris, Denoël, 1948.
- Claudé (P.), *Poésies diverses*, in *Œuvre poétique*, Paris, Gallimard, 1957. *Visages radieux*, in *Œuvre poétique*, Paris, Gallimard, 1959.
- Duhamel (G.), *Chronique des Pasquier*, Paris, Mercure de France, 1948-1949.
- Gaulle (Ch. de), *Mémoires de guerre*, Paris, Plon, 1954; 1956; 1959.
- Gide (A.), *Feuillets d'automne*, in *Journal*, t. 2, Paris, Gallimard, 1960.
- Giraudoux (J.), *La folle de Chaillot*, Paris, Grasset, 1945. *L'apollon de Bellac*, Paris, Grasset, 1947.
- Gracq (J.), *Un beau ténébreux*, Paris, Corti, 1945. *Le rivage des Syrtes*, Paris, Corti, 1951.
- Green (J.), *Journal*, 1928-1950, Paris, Plon, 1951.
- Grousset (R.), *L'épopée des croisades*, Paris, Plon, 1951.
- Guéhenno (J.), *Jean-Jacques*, t. 1/3, Paris, Grasset, 1948; Gallimard 1952.
- Huyghe (R.), *Dialogue avec le visible*, Paris, Flammarion, 1955.
- Martin du Gard (R.), *Notes sur André Gide*, in *Œuvres complètes*, t. 2, Paris, Gallimard, 1959. *Souvenirs autobiographiques*, in *Œuvres complètes*, t. 1, Paris, Gallimard, 1962.
- Mauriac (F.), *Journal I, II*, in *Œuvres complètes*, t. 11, Paris, Fayard, 1952. *Le baillon dénoué*, in *Œuvres complètes*, t. 11, Paris, Fayard, 1952. *Journal du temps de l'occupation*, in *Œuvres complètes*, t. 11, Paris, Fayard, 1952.

- Merleau-Ponty (M.), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- Montherlant (H. de), *Un incompris*, in *Théâtre*, Éd. J. de Laprade, Paris, Gallimard, 1961. *Port-royal*, in *Théâtre*, Éd. J. de Laprade, Paris, Gallimard, 1961.
- Mounier (E.), *Traité du caractère*, Paris, Éd. du Seuil, 1961.
- Perroux (F.), *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1964.
- Queffélec (H.), *Un recteur de l'île de Sein*, Paris, Stock, 1944.
- Roy (G.), *Bonheur d'occasion*, Paris, Flammarion, 1947.
- Saint-Exupéry (A. de) *Citadelle*, in *Œuvres*, Éd. R. Caillois, Paris, Gallimard, 1961.
- Sarraute (N.), *L'ère du soupçon*, Paris, Gallimard, 1956.
- Sartre (J.-P.), *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1946. *Huis clos*, in *Théâtre*, t. 1, Paris, Gallimard, 1947. *Les mots*, Paris, Gallimard, 1964.
- Triolet (E.), *Le premier accroc coûte deux cents francs*, Paris, Denoël, 1945.
- Valéry (P.), *Variété V*, Paris, Gallimard, 1944.